

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la collectivité : Mairie de PUNAAUIA

Emploi : 01 chef de service des eaux

Catégorie : A B C D

Niveau de diplôme requis : Sans diplôme DNB, BEP, CAP BAC BAC+3

Spécialité : Administrative Technique Sécurité civile Sécurité publique

Domaine : Bâtiment Environnement Restauration scolaire Systèmes d'informations

Grade : Conseiller

Date limite de dépôt des candidatures : 24 juin 2026

Emploi à pourvoir à compter de : août 2026 (date prévisionnelle)

Type de recrutement : permanent temporaire (durée du CDD en mois :)

Localisation : COMMUNE DE PUNAAUIA – SERVICE DES EAUX

Temps de travail : temps complet temps non complet (durée hebdomadaire : 39 heures)

Rémunération : Conditions statutaires de la Fonction publique communale

Missions principales :

Le Chef de service des Eaux participe à la définition et met en œuvre la politique communale de l'eau potable et de l'assainissement de la Ville de Punaauia.

À ce titre, il conçoit, planifie et supervise les stratégies techniques, financières et organisationnelles permettant d'assurer un service public de l'eau performant, sécurisé et durable, en cohérence avec les orientations du conseil municipal et les objectifs du développement de la Commune.

Il garantit la continuité, la qualité et la maîtrise des coûts du service, ainsi que le respect des normes en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Il assure la direction technique et administrative de la régie de l'eau, structure à caractère industriel et commercial, et contribue activement à la définition des grands projets d'investissement hydraulique de la Commune.

En qualité de personne ressource et expert de référence, il assiste les élus et la direction générale dans les décisions stratégiques, le pilotage budgétaire, la recherche de financements et la coordination des partenariats institutionnels (services du Pays, opérateurs publics, bailleurs, bureaux d'études, etc.).

Enfin, il participe activement à la définition de la stratégie de reprise de la SEM Vaitama par la commune.

Dans ce cadre, sans être une liste exhaustive de ses missions, il a pour rôle principal de :

Mission 1 – Élaboration, mise en œuvre et évaluation de la stratégie communale en matière d'eau et d'assainissement des eaux usées

- Décliner les orientations politiques de la commune en stratégie de gestion intégrée et durable de la ressource en eau.
- Piloter la révision et la mise à jour des schémas directeurs d'alimentation en eau potable (AEP).
- Assurer l'analyse et l'expertise nécessaires à la reprise de la compétence assainissement, proposer les orientations stratégiques associées et piloter la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises par la collectivité.
- Identifier les besoins en extension, renouvellement et sécurisation des réseaux.
- Mettre en place des outils de planification pluriannuelle (PPI, plans de renouvellement, diagnostics patrimoniaux).
- Intégrer les projets du service dans les documents de planification territoriale (PGA, PGEM, livre blanc, plans d'aménagement).
- Contribuer aux réflexions sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau en lien avec les enjeux climatiques et environnementaux.

Mission 2 – Direction technique, exploitation et maintenance des infrastructures hydrauliques

- Superviser le fonctionnement quotidien des installations de production, de traitement et de distribution d'eau potable, ainsi que des réseaux d'assainissement.
- Garantir la conformité sanitaire, la performance hydraulique et énergétique des ouvrages.
- Élaborer et mettre à jour les procédures d'exploitation, de maintenance et d'intervention d'urgence.
- Mettre en œuvre des programmes de contrôle, de surveillance et de maintenance préventive.
- Organiser les campagnes de mesure (débits, pressions, fuites, qualité) et interpréter les résultats.
- Superviser les opérations de renouvellement et de modernisation du patrimoine (stations, réservoirs, réseaux, télégestion).
- Coordonner les interventions avec les autres services municipaux et les prestataires externes.
- Garantir la sécurité du personnel, la conformité des chantiers et le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Mission 3 – Management, pilotage administratif et financier

- Encadrer, animer et coordonner les responsables de pôles et les agents du service (techniciens, conducteurs, agents d'exploitation).
- Définir les objectifs collectifs et individuels, assurer le suivi des performances et la montée en compétence des équipes.
- Instaurer une culture de la prévention, de la qualité et de la performance.
- Élaborer le budget annexe du service (fonctionnement et investissement), en assurer l'exécution et le suivi.

- Piloter les indicateurs financiers (recettes, charges, équilibre budgétaire du SPIC).
- Rédiger et présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS).
- Préparer les délibérations du conseil municipal et du conseil d'exploitation.
- En cas de besoin, collaborer à la facturation, la relation usager et le suivi du rendement du réseau.

Mission 4 – Conduite de projets, partenariats et recherche de financements

- Identifier et mobiliser les financements disponibles (subventions du Pays, État, ADEME, Banque de développement, fonds européens, etc.).
- Monter et suivre les dossiers techniques, administratifs et financiers en lien avec la DGS et les services partenaires.
- Élaborer les dossiers de consultation des entreprises, superviser la passation et l'exécution des marchés publics.
- Assurer le pilotage global des opérations (planification, suivi d'avancement, respect des délais et budgets).
- Évaluer les projets réalisés, capitaliser les retours d'expérience et ajuster les pratiques.
- Développer des partenariats techniques et institutionnels pour renforcer la performance du service (assistance technique, mutualisation intercommunale, innovation).

Mission 5 – Conseil, communication et représentation

- Conseiller les élus sur les choix techniques, financiers et stratégiques en matière d'eau et d'assainissement.
- Préparer les éléments d'aide à la décision (notes de synthèse, scénarios d'investissement, études de faisabilité).
- Participer activement aux réunions de pilotage, aux commissions techniques et aux conseils municipaux lorsque nécessaire.
- Représenter la commune dans les instances et groupes de travail institutionnels.
- Développer la communication interne et externe du service (rapports, campagnes de sensibilisation, information des usagers).
- Promouvoir les bonnes pratiques en matière d'économie d'eau, d'assainissement responsable et de protection de la ressource.

Recrutement ouvert soit à :

- Fonctionnaire de la fonction publique communale de la spécialité « Technique » et du grade « conseiller » ;
- Tout candidat admis au recrutement sans concours par la voie des emplois réservés
- Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne du grade et de la spécialité visés
- Tout candidat lauréat de concours A de la FPC inscrit sur une liste en vigueur ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- Toute personne correspondant au profil recherché et aux conditions statutaires.

Profil recherché :

- Titulaire du permis de conduire fortement recommander ;
- Connaissances Réglementation relative à l'eau potable, à l'assainissement, à la protection de la ressource et à la sécurité sanitaire.
- Connaissance approfondie du cadre juridique, administratif et financier des services publics industriels et commerciaux (SPIC).
- Maîtrise de la conduite d'opérations et des procédures de commande publique.
- Bonne culture en ingénierie hydraulique, gestion patrimoniale des réseaux et maintenance d'infrastructures.
- Outils de pilotage de la performance, de suivi budgétaire et de reporting.
- Gestion des risques, sécurité des agents et continuité du service public.
- Méthodologie de gestion de projets complexes et de recherche de financements publics.
- Piloter un service technique à caractère industriel et commercial.
- Définir des stratégies pluriannuelles d'investissement et en assurer le suivi.
- Encadrer, motiver et accompagner les équipes dans une dynamique de performance et d'amélioration continue.
- Concevoir et animer des tableaux de bord de suivi technique et financier.
- Gérer les relations partenariales et représenter la collectivité auprès des acteurs institutionnels.
- Assurer la conformité juridique et financière des opérations (contrats, marchés, subventions).
- Conduire le changement et accompagner la modernisation du service (digitalisation, innovation technique).
- Leadership, sens de la décision et capacité à fédérer.
- Rigueur, sens du service public et éthique professionnelle
- Qualités d'analyse, de synthèse et d'anticipation.
- Esprit d'initiative, autonomie et réactivité face aux situations d'urgence.
- Excellentes capacités relationnelles et de communication.
- Capacité à travailler en réseau et en mode projet.

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation et CV ;
- Acte de naissance ;
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité) ;
- Copie du permis de conduire (routier et nautique si détenteur) ;
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Attestation d'affiliation à la CPS (ce document est à retirer à la CPS. Il ne s'agit pas de la carte CPS) ;
- **Si vous êtes fonctionnaire communal :**
 - Copie des arrêtés de nomination dans le grade et avancement ;
 - Attestation de réussite à l'examen professionnel pour le grade de « technicien ».

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET SERA REFUSE

Pour tout renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du recrutement : Mme Menaherenounouhia POTIIREIATUA - Tel : 40 86 56 79

Merci d'adresser votre dossier de candidature au secrétariat général de la Commune à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de PUNAAUIA ou par email à l'adresse suivante : rh@punaauia.pf

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 - 98717 Punaauia - Polynésie française
Tél : (689) 40.86.56.56 — Fax : (689) 40.45.06.06 — Courriel : ville@punaauia.pf — www.punaauia.pf